



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE FLANDRE - LYS





**TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE
DE LA ZONE D'EMPLOI
DE FLANDRE - LYS**

Directeur de publication : Jean-François BÉNÉVISE
Rédacteur en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA
Rédacteurs : Michael DECROIX, Juliette CULOT
Ont collaboré : Maxence TERNOY,
Thomas VANPEENE
Graphisme : Gilles VIDAL
Crédits photo : Comité Régional du Tourisme
Nord - Pas-de-Calais (www.crt-nordpasdecalais.fr),
Samuel DHOTE, Pascal MORÈS

Bailleul : l'hôtel de ville ▶
© Pascal Morès

ATOUS

- Territoire bien desservi en voies de communication
- Cadre de vie attractif
- Potentiel agricole favorable au maintien de l'industrie agro-alimentaire
- Présence de grands groupes d'envergure internationale
- Plus faible taux de chômage en région
- Proximité de la Belgique favorisant le travail transfrontalier

FAIBLESSES

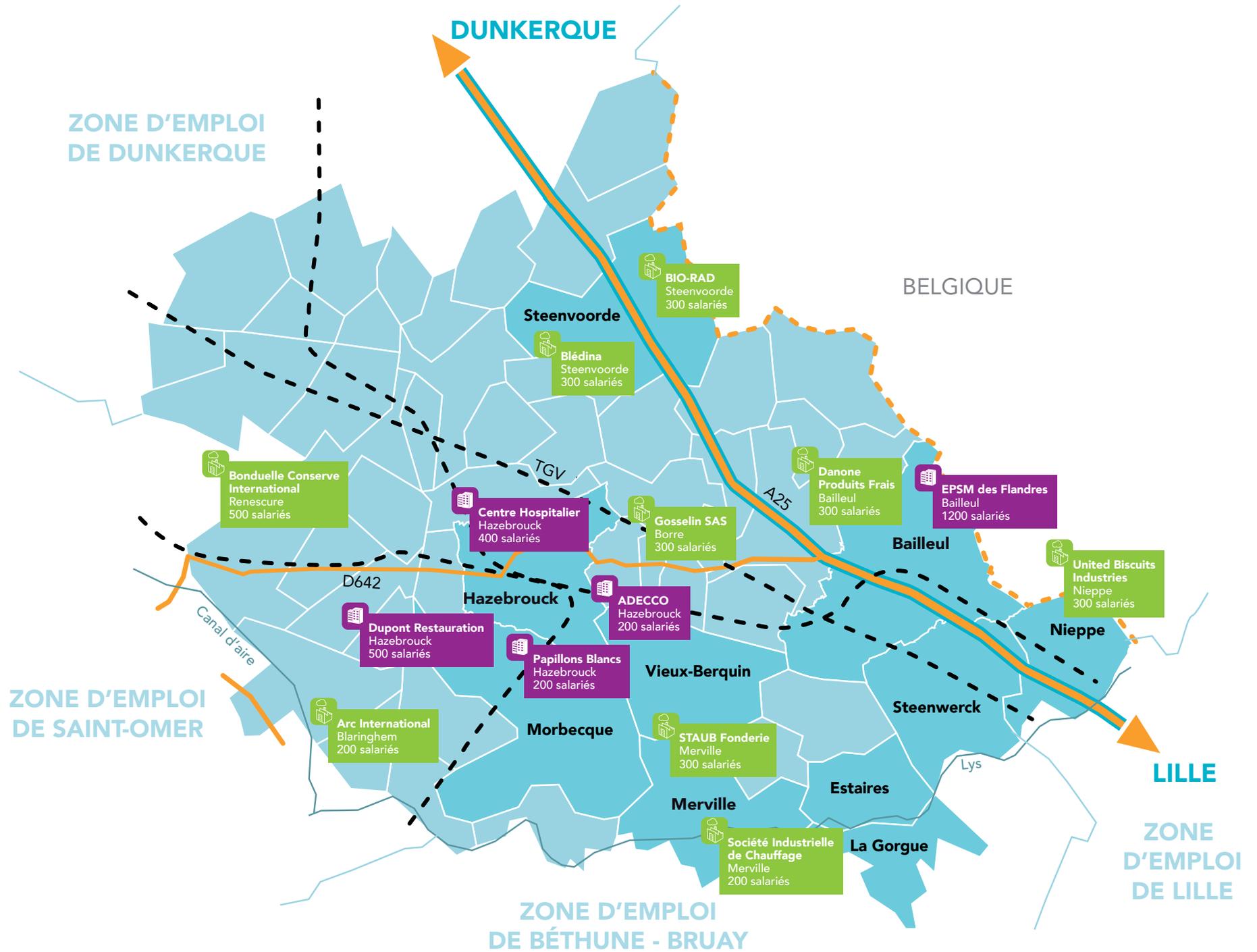
- Saturation de l'A25
- Accessibilité insuffisante de la vallée de la Lys ^[1]
- Desserte insuffisante des zones d'activité ^[1]
- Déficit de jeunes et population vieillissante
- Population active faiblement qualifiée
- Chômage élevé des jeunes difficilement résorbable
- Le tertiaire est insuffisamment développé alors que le caractère résidentiel est susceptible de générer ce type d'emploi.

OPPORTUNITÉS

- Le caractère résidentiel de la zone offre un potentiel de développement de l'emploi tertiaire.
- La part importante de séniors et le niveau de vie élevé (premier taux d'emploi de la région, revenu fiscal moyen élevé) favorisent le développement d'une économie de proximité.
- Spécificité récente dans l'industrie de haute technologie
- Synergies entre le potentiel agricole et l'industrie agro-alimentaire à proximité de bassins de consommation majeurs
- Grands établissements agro-alimentaires engagés dans des démarches de recherche & développement
- Développement des projets transfrontaliers grâce au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière
- Dynamique engagée autour de la stratégie touristique

MENACES

- Morcellement du territoire avec un développement hétérogène ^[1]
- Concurrence des pôles d'emploi de Lille et Dunkerque
- Dans un territoire offrant le plus faible nombre de postes, 46 % des actifs travaillent en dehors de la zone d'emploi.
- Difficultés de l'industrie agro-alimentaire depuis 2002
- La recomposition profonde du tissu économique ne fait pas apparaître de secteurs moteurs, susceptibles d'absorber les pertes d'emploi dans les secteurs traditionnels en déclin.
- Peu de foncier disponible à destination des entreprises
- Absence de fibre optique



1

UNE ZONE RÉSIDENTIELLE INSUFFISAMMENT TOURNÉE VERS LE TERTIAIRE

Flandre – Lys bénéficie d'une situation géographique avantageuse. Traversée par deux axes routiers majeurs (l'autoroute A25 reliant Dunkerque à Lille et la D642 vers Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer), elle est en liaison avec les ports du littoral par l'A16, à proximité du réseau autoroutier belge. Elle dispose en outre d'un aéroport à Merville, d'un accès ferroviaire et d'un accès fluvial ^[1].

Cette proximité des voies de communication rapide et le cadre de vie offert dans cette zone encore relativement rurale ont incité de nombreux ménages à s'installer en Flandre – Lys tout en travaillant dans les centres d'emploi des territoires voisins. **Ces mouvements ont progressivement transformé Flandre – Lys en une zone résidentielle.**

Entre 1999 et 2011, le territoire connaît la plus forte progression démographique des 15 zones du Nord - Pas-de-Calais (+0,5 % en moyenne annuelle). Malgré l'arrivée de nombreux actifs, le territoire compte l'un des plus faibles nombres d'habitants de la région, avec 123 400 personnes recensées en 2011.

La structure démographique est marquée par une part importante de personnes âgées de plus de 45 ans : 41,7 % contre 39,8 % en moyenne régionale. Entre 1999 et 2010, le nombre d'habitants âgés de 45 à 59 ans enregistre la plus forte hausse (+28,1 %).

Sur la même période, la proportion de jeunes recule comme dans toutes les zones du Nord - Pas-de-Calais, mais la baisse est l'une des plus modérées de la région (-3,9 %). Néanmoins, le territoire reste fragilisé par un déficit de jeunes : 38,2 % des habitants ont moins de 30 ans, soit 2,1 points de moins qu'en moyenne régionale.

Après avoir fortement progressé avec l'arrivée des ménages travaillant sur Lille, le niveau de formation des résidents est proche de la moyenne régionale avec un indice de formation de 1,24 pour une moyenne de 1,27 ^[2]. En 2010, les personnes non diplômées ne représentent que 17,8 % des personnes non scolarisées, soit le troisième plus faible taux en région. Les diplômés du cycle secondaire court sont très présents dans la zone (12,5 % des habitants).

Le niveau de qualification de la main d'œuvre reste faible avec une forte représentation des ouvriers (30,4 % contre 25,9 % dans le Nord - Pas-de-Calais). Flandre – Lys compte un déficit important en cadres et professions intermédiaires (23,5 % contre 31,1 %), bien que leur part augmente, en partie grâce à la périurbanisation lilloise ^[2].

Trois centres urbains secondaires apparaissent en Flandre – Lys ^[1] :

- Bailleul et Steenvorde, disposant d'un secteur de la santé développé avec l'établissement public de santé mentale et l'hôpital de Bailleul ;
- Relativement indépendante, Hazebrouck reste un centre de services (ville centrale, ancienne sous-préfecture, gare TGV) ;
- Foyer de production textile bien avant la première révolution industrielle, la vallée de la Lys a été marquée par la diminution d'activité dans l'agro-alimentaire et le textile ^[3].

Le taux d'activité est plus élevé dans la zone qu'en région (72,0 % contre 68,4 %). L'activité professionnelle des femmes est traditionnellement très développée, profitant autrefois des structures d'activités économiques (textile, agriculture) et désormais des emplois tertiaires offerts sur le territoire et dans les zones environnantes ^[2].

Le territoire bénéficie du taux d'emploi le plus élevé de la région (64,2 %) mais 46 % des actifs travaillent en dehors de Flandre – Lys.

Avec 37 800 emplois en 2011, ce territoire offre le plus faible nombre de postes en région. Les emplois non-salariés sont nombreux en Flandre – Lys (11 % des emplois du territoire). Le tertiaire est peu développé (63 %) alors même que ce territoire présente un caractère résidentiel marqué susceptible de générer des emplois dans ce secteur. Parmi les 22 400 emplois concurrentiels en 2013, le commerce de détail et interentreprises (16,9 %), l'action sociale avec ou sans hébergement (8,5 %) et la restauration (4,5 %) sont les premiers employeurs des services concurrentiels.

LE TERRITOIRE COMPTE L'UN DES PLUS FAIBLES NOMBRES D'HABITANTS DE LA RÉGION

TROIS CENTRES URBAINS SECONDAIRES :

- BAILLEUL ET STEENVORDE
- HAZEBROUCK
- LA VALLÉE DE LA LYS

CE TERRITOIRE OFFRE LE PLUS FAIBLE NOMBRE DE POSTES EN RÉGION

LE TAUX DE
CHÔMAGE EST
HISTORIQUEMENT
LE PLUS FAIBLE DE
LA RÉGION
(7,9 % FIN 2013)

21,6 %
[PLUS
IMPORTANTE
PART DE JEUNES
INSCRITS
À PÔLE EMPLOI]

Le territoire a conservé son caractère agricole : 4,3 % des emplois agricoles sont localisés en Flandre – Lys alors que la zone concentre 2,5 % des emplois régionaux. Pendant longtemps, les excellents sols ont permis une agriculture intensive pour assurer une production variée avec des rendements très supérieurs à la moyenne nationale. Malgré les inondations et les sécheresses d'été qu'a pu connaître le territoire, la plaine de la Lys est une région d'agriculture riche avec 90 % de la surface agricole utile constituée de terres labourables. La Flandre-intérieure concentre 22 % de la surface régionale de cultures en légumes. Par ailleurs, cette petite région agricole appartient aux grands bassins d'élevage du Nord - Pas-de-Calais, avec une prédominance d'élevages hors-sol (volailles ou porcins) sur la production bovine (source : recensement agricole 2010). Ces zones se situent à proximité immédiate du marché formé par la métropole et l'aire urbaine centrale située entre Lille et Arras ^[4].

Ce territoire agricole possède toutefois un secteur industriel développé dans les principales villes, en bordure de l'autoroute A25 et le long de la vallée de la Lys ^[1].

L'agro-alimentaire s'est développé, profitant de la proximité des bassins de production agricole et de consommation. Ce secteur spécifique emploie désormais 9,2 % des salariés, devant la fabrication de produits métalliques (3,4 %) et le textile, en baisse continue (2,7 %). La construction (12,6 %) s'est également davantage développée sur le territoire qu'en moyenne dans les autres zones d'emploi de la région.

Le taux de chômage est historiquement le plus faible de la région (7,9 % fin 2013). Cet avantage s'est consolidé avec le temps : de -3,6 points en 2003, l'écart avec le taux régional est passé à -4,9 points en dix ans. Une part importante de résidents trouve du travail en dehors de la zone, en particulier sur Lille. Cette caractéristique explique en partie la situation relativement privilégiée de Flandre – Lys en matière de chômage ^[2].

Ce territoire est marqué par la plus importante part de jeunes inscrits à Pôle emploi (21,6 % des 8 100 demandeurs d'emploi fin 2013). À l'inverse, le risque de chômage de longue durée est sensiblement moins important avec 42,5 % des personnes inscrites depuis plus d'un an à Pôle emploi, soit le plus faible taux en région.



2 DES PERTES D'EMPLOI AGRICOLE À L'AFFAIBLISSEMENT DES SECTEURS INDUSTRIELS TRADITIONNELS

Flandre – Lys a été marquée jusque dans les années 1950 par un exode rural que compensait tout juste l'excédent naturel de la zone ^[2].

À partir du milieu des années 1960, la croissance de la population active s'est progressivement accentuée, à mesure que les citoyens des pôles d'emploi voisins venaient s'installer, attirés par le cadre de vie et la présence de liaisons rapides.

Cette croissance apparaît plus rapide qu'en moyenne régionale grâce à un chômage contenu et une évolution favorable de l'emploi. Entre 1962 et 2010, l'emploi augmente de +13 %, suivant l'évolution régionale. Les créations d'emploi tertiaire suffisent à compenser les pertes d'emploi importantes dans l'agriculture et plus modérées dans l'industrie.

2.1 UN RENOUVEAU D'ACTIVITÉ APPORTÉE PAR LA PÉRIURBANISATION

Dès les années 1960, Flandre – Lys subit d'importantes pertes d'emploi dans l'agriculture (-4 300 postes entre 1962 et 1975). À partir de 1968, les pertes s'intensifient et ne sont plus compensées par les ouvertures de postes essentiellement tertiaires (+3 100 postes entre 1962 et 1975). Entre 1968 et 1975, l'économie locale perd 1 000 postes. Un nombre croissant de personnes décident de quitter le territoire.

À partir de 1975, la périurbanisation débutante à Lille amène de jeunes ménages à s'installer en Flandre – Lys tout en travaillant à l'extérieur. Le déficit lié aux navettes quotidiennes s'accroît avec le temps.

L'arrivée de ces jeunes couples est associée à la plus forte hausse de l'effet démographique : entre 1975 et 1982, le renouvellement naturel des générations fait entrer 4 800 personnes supplémentaires dans la vie active.

Malgré une hausse importante du chômage liée à la crise économique, l'emploi offert résiste sur le territoire (+1,9 %) alors qu'il baisse en région (-2,0 %).

L'emploi tertiaire continue de se développer (+15 %). Malgré les fermetures de postes dans l'habillement et l'agro-alimentaire, les pertes d'emploi industriel sont limitées par l'implantation d'un établissement important dans le verre au début des années 1980, à proximité de la zone de Saint-Omer ^[2].

Par ailleurs, un certain renouveau de la construction s'observe à partir de 1975 en raison de la déconcentration de la métropole lilloise.

La croissance de la population active atteint alors son maximum avec 5 200 actifs supplémentaires comptabilisés en Flandre – Lys entre 1975 et 1982.

2.2 DES PERTES D'EMPLOI INÉDITES DANS LES ANNÉES 1980

Dans les années 1980, Flandre – Lys connaît une situation économique difficile. **Les pertes d'emploi atteignent un niveau inédit avec 1 100 postes détruits entre 1982 et 1990.** Des difficultés sont observées à l'époque dans le textile-habillement, la construction ou l'industrie laitière ^[2]. Bien que ralentie, l'évolution du chômage se maintient à un niveau élevé avec 2 000 chômeurs supplémentaires en huit ans.

Dans ce contexte, l'émigration atteint un niveau sans précédent, faisant perdre 1 700 actifs au territoire entre 1982 et 1990.

Néanmoins, la baisse de la population active est en partie compensée par un niveau toujours important de l'effet démographique, alimenté par l'arrivée des ménages travaillant dans les zones environnantes.

À PARTIR
DE 1975, LA
PÉRIURBANISATION
DÉBUTANTE À
LILLE AMÈNE DE
JEUNES MÉNAGES
À S'INSTALLER EN
FLANDRE – LYS
TOUT EN
TRAVAILLANT
À L'EXTÉRIEUR

LA CROISSANCE
DE LA POPULATION
ACTIVE ATTEINT
ALORS SON
MAXIMUM AVEC
5 200 ACTIFS
SUPPLÉMENTAIRES

VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE SELON :

	Population active en fin de période	Variation totale sur la période
1962-1968	39 200	+700
1968-1975	40 200	+1 000
1975-1982	45 500	+5 200
1982-1990	47 300	+1 900
1990-1999	51 200	+3 900
1999-2006	54 800	+3 600

LES EFFETS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

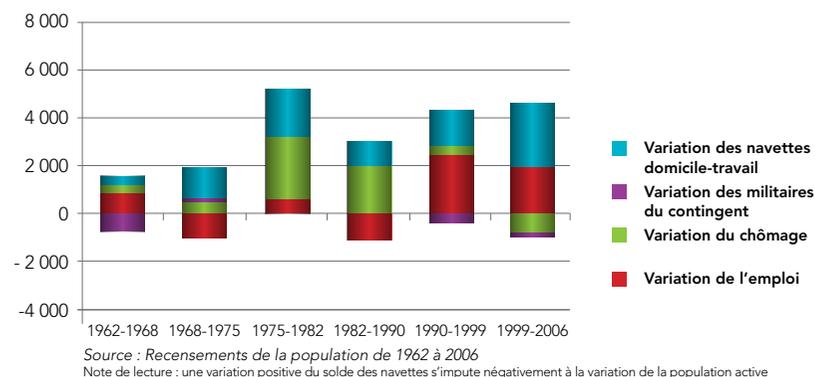
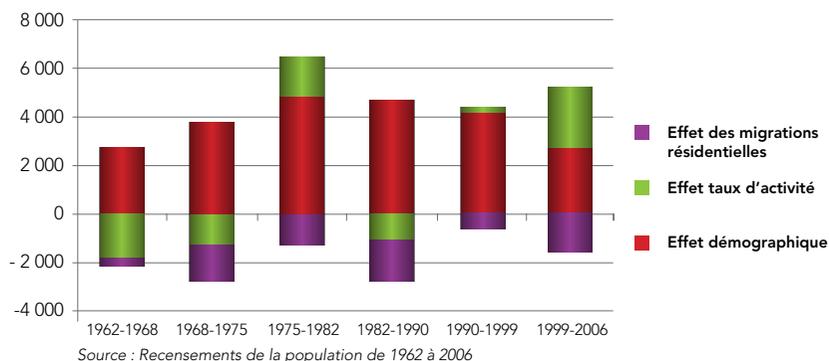
	dont effet démographique	dont effet taux d'activité	dont effet des migrations résidentielles
1962-1968	+2 700	-1 800	-300
1968-1975	+3 800	-1 300	-1 500
1975-1982	+4 800	+1 700	-1 300
1982-1990	+4 700	-1 100	-1 700
1990-1999	+4 200	+200	-600
1999-2006	+2 700	+2 500	-1 600

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	dont variation de l'emploi	dont variation du chômage	dont variation des militaires du contingent	dont variation du solde des navettes domicile-travail
1962-1968	+900	+300	-800	-300
1968-1975	-1 000	+500	+100	-1 300
1975-1982	+600	+2 600	+0	-2 000
1982-1990	-1 100	+2 000	+0	-1 000
1990-1999	+2 400	+400	-400	-1 500
1999-2006	+1 900	-800	-200	-2 700

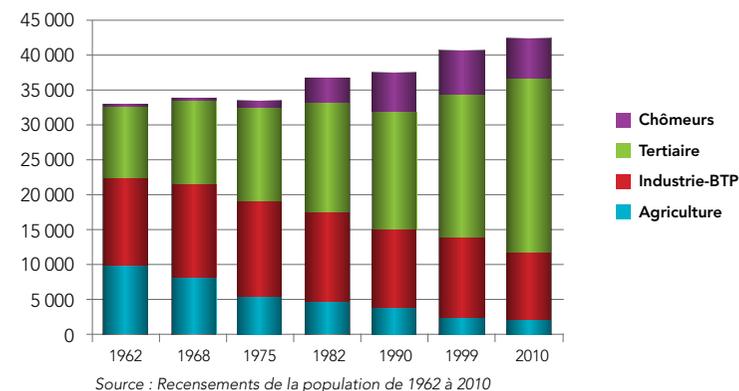
Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent - Δ solde des navettes



EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL ET CHÔMEURS AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Agriculture	Industrie-BTP	Tertiaire	Emploi au lieu de travail	Chômeurs
1962	9 600	12 600	10 300	32 500	200
1968	8 100	13 300	12 000	33 300	500
1975	5 300	13 700	13 400	32 400	1 000
1982	4 800	12 700	15 500	33 000	3 600
1990	3 600	11 400	16 900	31 900	5 600
1999	2 200	11 500	20 600	34 300	6 200
2010	1 800	10 000	24 800	36 700	5 800

Source : Recensements de la population de 1962 à 2010



2.3 UNE TRÈS FORTE RECOMPOSITION DU TISSU ÉCONOMIQUE AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Les créations d'emploi reprennent dans les années 1990, soutenues par les ouvertures de postes dans le tertiaire. L'émigration résidentielle marque alors le pas entre 1990 et 1999.

Le desserrement urbain autour de Lille se poursuit : l'amélioration des conditions de vie conjuguant à la hausse des prix de l'immobilier, notamment en centre-ville, obligent les actifs de la métropole à l'éloignement^[5]. Les navettes quotidiennes liées à l'emploi s'accroissent. Les sorties du territoire dépassent chaque jour la population entrante, à l'origine d'un solde migratoire négatif croissant, atteignant -12 800 personnes en 2009. Les échanges migratoires avec Béthune – Bruay et Saint-Omer sont les plus équilibrés. Le flux de résidents en Flandre – Lys allant travailler à Lille et Dunkerque est par contre nettement supérieur au flux inverse. En 2009, 22 % de la population active résidant à Flandre – Lys travaille chaque jour à Lille.

Néanmoins, l'installation de ces nouveaux actifs ne compense pas le nombre de personnes quittant le territoire, notamment vers d'autres régions. L'émigration résidentielle reprend à partir de 1999.

Dans les années 2000, le chômage recule pour la première fois, comme en région. Le territoire connaît son plus haut niveau d'emploi en 2002. La construction et le tertiaire restent dynamiques, enregistrant des rythmes d'évolution positifs supérieurs à ceux mesurés en région entre 1993 et 2007.

L'industrie subit d'importantes pertes d'emploi, à l'origine d'une très forte recomposition du tissu économique : entre 1993 et 2007, les gains dans la technologie haute et moyenne supérieure (industrie pharmaceutique, fabrication de machines et d'équipements électriques) ne compensent pas les pertes importantes dans les secteurs de technologie moyenne inférieure (plasturgie, verre et maintenance) et de faible technologie (textiles et industries agro-alimentaires), en baisse respectivement de -32 % et -28 %^[6].

La crise de 2008 a considérablement accentué les pertes d'emploi dans la zone. Depuis 2007, Flandre – Lys a fermé 7,1 % des postes de travail présents sur le territoire contre 4,5 % en moyenne dans la région. Les plus importantes destructions d'emploi ont été enregistrées dans la fabrication de verre (-500 postes), l'industrie agro-alimentaire (-500 postes), la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (-400 postes) et le textile (-350 postes). Ces destructions d'emploi dans l'industrie (-22,8 %, -1 800 postes) n'ont été que très faiblement compensées par les créations dans la construction (+1,0 %, +30 postes) et le tertiaire (+0,5 %, +70 postes), plus dynamiques dans cette zone qu'en région.

Malgré la très forte transformation du tissu économique, Flandre – Lys conserve une proportion d'emplois industriels plus forte que la région (27 % contre 20 % en 2013). Plus de

50 % des emplois industriels se trouvent dans l'industrie de faible technologie, particulièrement présente en Flandre - Lys. Les emplois se concentrent dans l'industrie agro-alimentaire, l'un des principaux employeurs du territoire. L'industrie de haute technologie apparaît également comme une forte spécificité locale mais sur un faible effectif (300 emplois en 2013 dans l'industrie pharmaceutique).

Profitant d'une croissance continue du secteur, les entreprises de construction sont particulièrement présentes sur le territoire.

Les services à forte concentration en connaissance sont peu développés, en particulier les activités high-tech de services aux entreprises (activités informatiques, télécommunication, recherche & développement).

La part de l'emploi présentiel se rapproche du niveau régional (64 % contre 66 %) dans ce territoire industriel utilisant une proportion importante d'emploi dans la sphère non présentielle.

L'économie sociale source de dynamisme local est encore peu présente en Flandre – Lys. Néanmoins, ce territoire cumulant une part de seniors et un niveau de vie supérieurs à la moyenne régionale enregistre l'un des plus forts taux de recours aux services à la personne^[7].

LE DESSERREMENT
URBAIN AUTOUR
DE LILLE
SE POURSUIT

LE TERRITOIRE
CONNAÎT
SON PLUS HAUT
NIVEAU D'EMPLOI
EN 2002

LA CRISE DE 2008
A FORTEMENT
ACCENTUÉ LES
PERTES D'EMPLOI
DANS LA ZONE

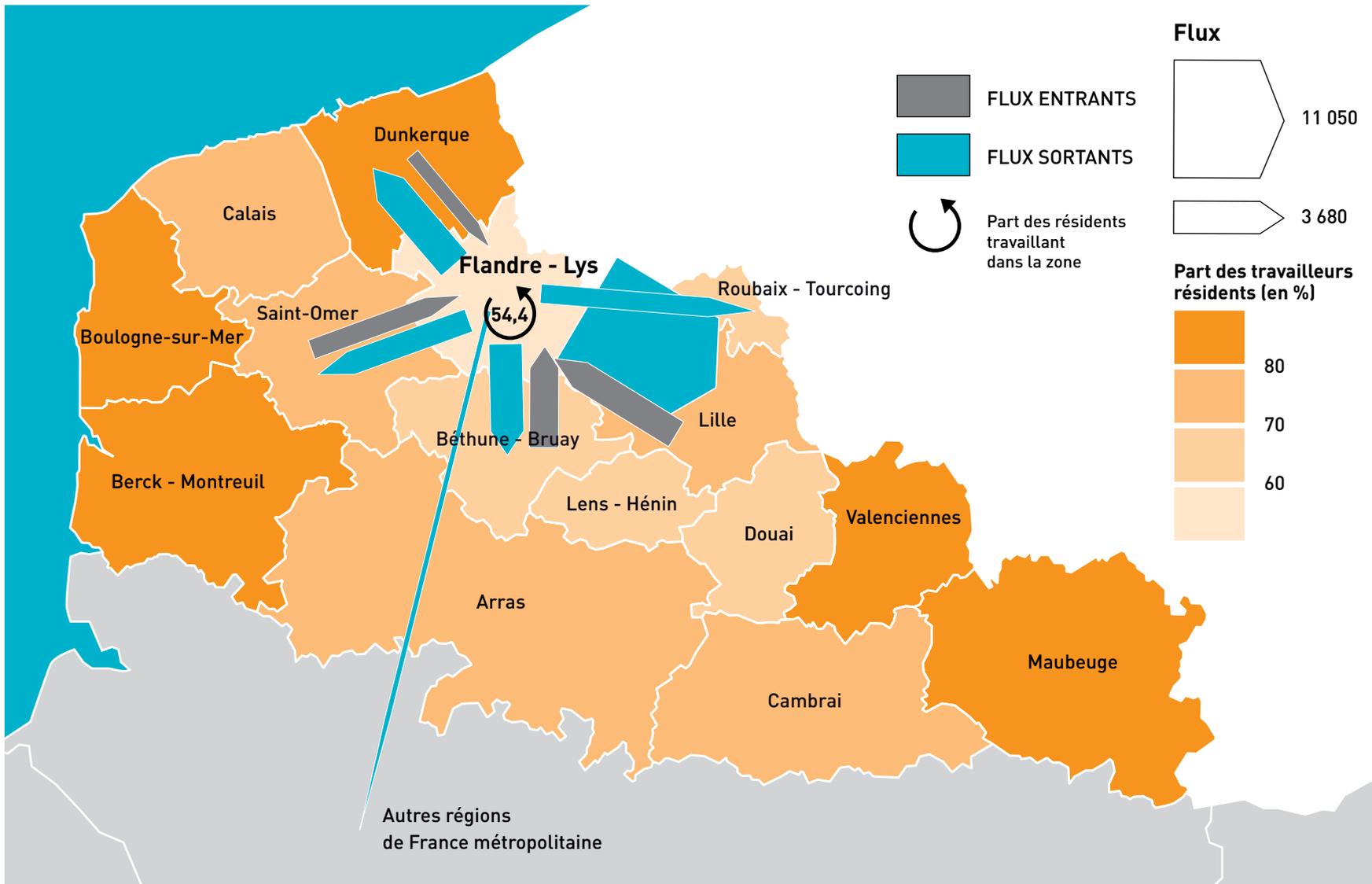
2.4 UNE CROISSANCE CONTINUE DE LA POPULATION ACTIVE JUSQU'EN 2030

Selon les projections établies par l'Insee, la croissance de la population active se prolongerait jusqu'en 2030 à un rythme plus soutenu qu'en moyenne régionale : +0,80 % contre +0,06 %. Néanmoins, seule la hausse du taux d'activité renforcerait le nombre d'actifs sur le territoire. Flandre - Lys resterait une terre d'émigration mais les pertes d'actifs liées au déficit migratoire seraient très relatives par rapport aux autres zones d'emploi. Déjà ralenti, l'effet démographique deviendrait négatif entre 2012 et 2030.

Moulin de Cassel ►
© Samuel Dhote



FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE FLANDRE - LYS



© IGN-Insee 2013
 Source : Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee)



3

DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE ET DU BIOMÉDICAL

Le territoire comprend plusieurs zones d'activité situées à proximité d'un échangeur de l'autoroute A25 (Bailleul, Steenvorde), d'axes routiers à forte fréquentation (Hazebrouck, La Gorgue) ou de grands sites industriels ayant besoin de sous-traitants (Merville) ^[1].

Flandre – Lys bénéficie de la présence à proximité des Pôles de compétitivité MATIKEM, anciennement Matériaux et Application pour une Utilisation Durable (MAUD), et Nutrition Santé Longévité (NSL).

Initié par Arc International et Roquette, le pôle MATIKEM rapproche le monde de la recherche des grandes entreprises telles que Bonduelle, implantée en Flandre – Lys. Ce pôle est dédié aux matériaux, à la chimie et à la chimie verte. Il s'articule autour de deux filières (chimie et matériaux, matériaux biosourcés) et quatre grands défis (nouvelles propriétés et fonction des matériaux, produits éco-conçus, chimie du végétal, procédés performants et avancés) au service de huit marchés applicatifs (arts de la table, emballage/packaging, industrie graphique, plasturgie, mais aussi agro-alimentaire, transport, bâtiment, médical). Avec 77 adhérents, le Pôle a accompagné 266 projets dont 113 labellisés.

Le secteur biomédical bénéficie d'un potentiel de développement en lien avec le Pôle NSL. Il est positionné à la croisée des nouvelles stratégies médicales, scientifiques et industrielles portant sur la prévention et le traitement des pathologies chroniques multifactorielles pour lesquelles l'alimentation est un facteur reconnu comme jouant un rôle prépondérant et le développement d'aliments améliorés sur le plan nutritionnel, d'ingrédients et d'aliments à fonctionnalité santé et de solutions thérapeutiques innovantes.

Des entreprises comme Bonduelle et Roquette, implantées en Flandre - Lys sont membres du pôle NSL. Bonduelle en collaboration avec les universités de Bournemouth, d'Aalborg, de Florence et le Centre de Recherche de

l'Institut Paul Bocuse participe au projet VeggiEAT doté d'un budget de 1,6 million d'euros par la Commission Européenne pour mieux promouvoir la consommation de légumes chez les adolescents et les seniors. Les travaux se dérouleront d'octobre 2013 à octobre 2017.

Le travail transfrontalier est favorisé par la proximité de la Belgique : en 2013, 42 % de la population active habite à moins de 10 minutes d'une frontière belge en heure de pointe ^[8]. Afin de renforcer la cohésion économique et sociale de part et d'autre de la frontière, le **Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) West-Vlaanderen-Flandre-Côte d'Opale** a été créé en 2009. Il s'étend de la Flandre occidentale belge à la Côte d'Opale et son arrière-pays. Ce GECT favorise les projets de coopération transfrontalière dans les domaines de la santé, la mobilité et les transports, l'aménagement du territoire, l'environnement et la gestion de l'eau, le tourisme, la culture, le marché du travail, le développement économique et la valorisation du caractère rural du territoire.

PÔLES DE
COMPÉTITIVITÉ
MATIKEM
ET NUTRITION
SANTÉ
LONGÉVITÉ

PROJET
VEGGIEAT

DYNAMIQUE ENGAGÉE AUTOUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

LA FLANDRE
RESTE UN
TERRITOIRE
DOTÉ D'UNE
IDENTITÉ FORTE

La Flandre est un territoire touristique dont la perception du périmètre a évolué au fil du temps : d'une implantation historique héritée du Comté de Flandre et répartie sur la moitié du département du Nord avec Lille pour capitale, la Flandre contemporaine se délimite désormais à un périmètre plus restreint, situé entre les agglomérations dunkerquoise au nord et lilloise au sud et dépourvu de grande centralité urbaine fédératrice.

Malgré cette évolution, la Flandre reste un territoire doté d'une identité forte à laquelle sont immédiatement associés ses nombreux estaminets, ses monts (Cassel, des Cats, Noir...), ses moulins, ses traditions, ses géants... Elle se caractérise également par son offre touristique rurale, diffuse et reposant sur une multitude de professionnels répartis sur l'ensemble du territoire, peu compatible avec la constitution d'une offre touristique globale et fédérée à l'échelle de la Flandre française.

Afin de remédier à cette situation et de pouvoir lutter à armes moins inégales contre l'offre plus structurée du Westhoek (le voisin flamand belge), un premier pas a été franchi dans les années 1990 avec la création de « Hauts de Flandre Tourisme » en partenariat avec la CCI Grand Lille, cette association étant chargée d'assurer une communication et une promotion communes aux 11 offices de tourisme jalonnant le territoire. Puis, **une décennie plus tard**, c'est sous l'impulsion du Pays des Moulins de Flandre qu'**une véritable stratégie touristique a commencé à être définie puis partagée avec le Pays Cœur de Flandre**.

Basée autour de la thématique identitaire des fêtes et de la convivialité, cette stratégie s'est depuis lors traduite par la création de la destination touristique « **Pays de Flandre tourisme** » et la mise en place d'outils communs de développement, d'observation, de commercialisation et de promotion.

Aidée par l'impulsion donnée par l'ouverture du nouveau musée départemental de Flandre à Cassel (inauguré en 2010, 60 000 visiteurs), la dynamique de territoire est désormais effective. De nouvelles manifestations mettant en valeur le patrimoine des Flandres ont été lancées

(salon bisannuel TradiFlandre créé en 2006, 15 000 visiteurs ; festival de « Musique Au Musée » créé en 2007, 2 200 spectateurs) en complément des nombreux événements déjà existants mettant à l'honneur la vie agricole et les savoir-faire traditionnels (fêtes de la moisson, du houblon...). Des initiatives associant les acteurs touristiques et économiques ont également été lancées, notamment dans le domaine de la restauration avec la création d'assiettes de Pays (issues de producteurs locaux).

Le territoire continue de développer ses filières de randonnées cyclotouristes et pédestres pour diversifier sa clientèle et allonger la durée de leur séjour. Par ailleurs, il reste attaché à la mise en réseau de ses professionnels et à l'amélioration de son offre en hébergements, actuellement constituée majoritairement de meublés (1 000 lits), de chambres d'hôtes (1 000 lits) et de campings (3 290 emplacements) pour seulement 12 hôtels (320 chambres) et caractérisés par des petites capacités limitant l'accueil de groupes.

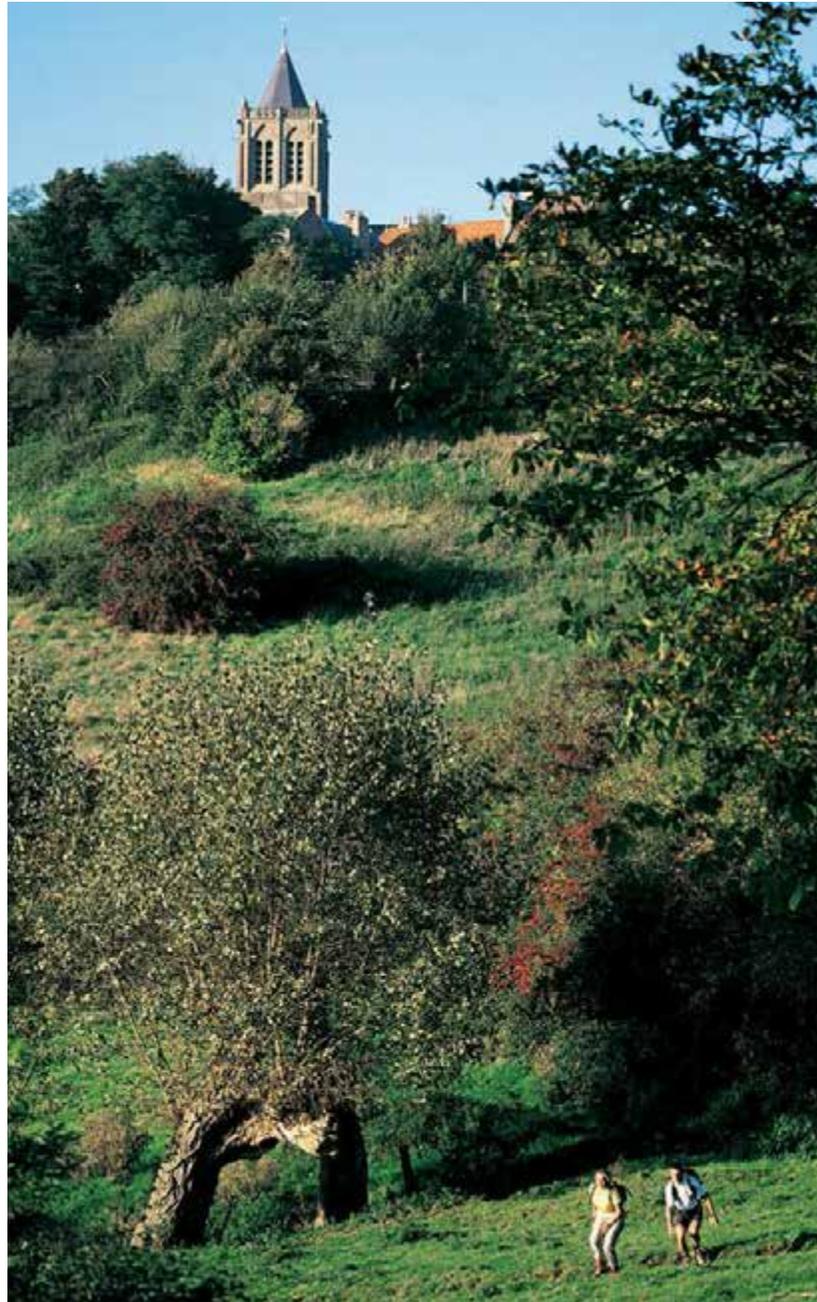


Bailleul : détail architectural de l'hôtel de ville et façades typiques

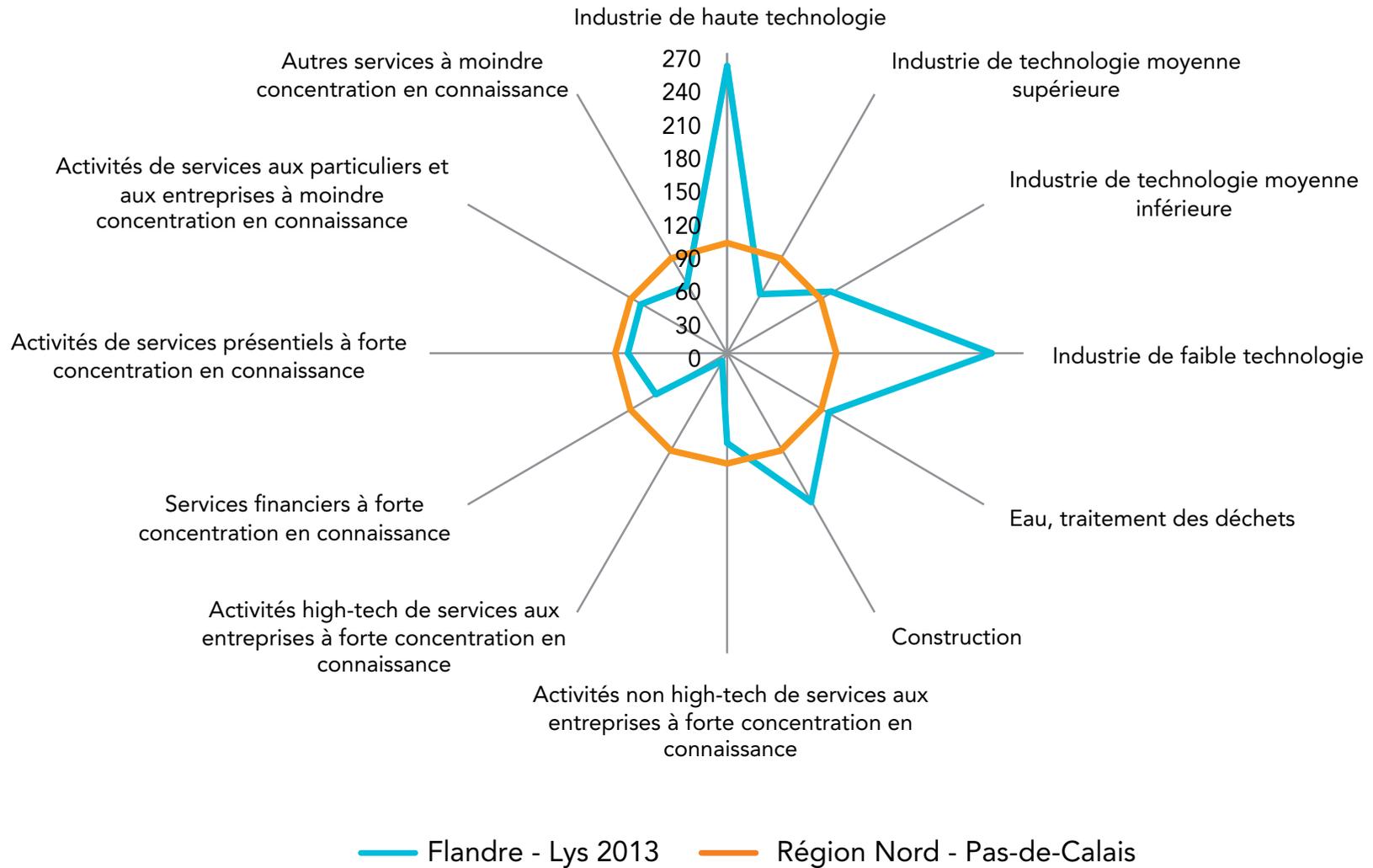
© Pascal Morès



Beffroi de Bailleul
© Samuel Dhote



Cassel
© Samuel Dhote



Source : Acoess. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
 Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie
 Note de lecture : lorsque le tracé du territoire est à l'extérieur du tracé régional, l'activité est plus développée sur le territoire.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE FIN 2007 ET FIN 2013

ACTIVITÉ	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité	Évolution 2007 > 2013	Évolution en région
Industrie de haute technologie dont : Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	300	1,4 %	259	+44,4 %	+18,5 %
Industrie de technologie moyenne supérieure dont : Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	700	3,1 %	62	+38,9 %	-16,8 %
Industrie de technologie moyenne inférieure dont : Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Imprimerie et reproduction d'enregistrements Métallurgie	1 500	6,9 %	111	-38,9 %	-21,4 %
Industrie de faible technologie dont : Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	3 200	14,3 %	242	-26,0 %	-18,0 %
Eau, traitement des déchets	300	1,3 %	108	+8,0 %	+2,8 %
Construction	2 800	12,7 %	155	+1,0 %	-8,7 %
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Act d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 900	8,4 %	80	+5,3 %	-14,7 %
Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	0	0,2 %	9	-84,5 %	+5,4 %
Services financiers à forte concentration en connaissance	600	2,8 %	73	+3,3 %	+1,8 %
Activités de services présentiels à forte concentration en connaissance dont : Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	3 300	14,9 %	89	+2,4 %	+9,3 %
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont : Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	7 000	31,4 %	88	+1,7 %	+0,9 %
Autres services à moindre concentration en connaissance dont : Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	600	2,6 %	71	+3,9 %	-6,9 %
Total général	22 400	100,0 %		-7,1 %	-4,6 %

Source : Acos. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Note de lecture : l'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence.

Références bibliographiques

- [1] Direccte, DREAL [2009], « Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais », octobre.
[2] Insee [1989], « Panorama des zones d'étude du Nord - Pas-de-Calais – Zone 13 Flandre - Lys », Les Dossiers de Profils, n°13.
[3] Secrétariat Général pour les Affaires Régionales [2003], « Le Nord - Pas-de-Calais : une région, des territoires », novembre.
[4] Oream-nord, « Aménagement d'une région urbaine – Le Nord - Pas-de-Calais ».
[5] Insee [2011], « Les migrations alternantes en Nord - Pas-de-Calais », Les Dossiers de Profils, n°102, juin.
[6] Direccte Nord - Pas-de-Calais [2012], « Vingt ans de recomposition économique dans la zone d'emploi de Flandre - Lys », novembre.
[7] Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques – Fascicule 2 », Les Dossiers de Profils, n°105, décembre.
[8] Insee [2014], « Opportunités d'emploi et accessibilité favorisent le travail frontalier », Pages de Profils, n°149, février.

Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Le dossier de conjoncture Nord - Pas-de-Calais – Situation à fin décembre 2013 », Les Synthèses de la Direccte, n°30, avril.

Insee [2013], « 70 ans de dynamique de population active en Nord – Pas-de-Calais », Pages de Profils, n°132, juin.

Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Dynamiques démographiques – Fascicule 1 », Les Dossiers de Profils, n°104, décembre.

Insee [1997], « Trois décennies de mutations économiques », Les Dossiers de Profils, n°44, mai.

Serge Dormard, « L'économie du Nord – Pas-de-Calais, histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations », Septentrion – Presses Universitaires.

MÉTHODOLOGIE

Indice de formation

L'indice de formation prend une valeur de 0 à 4 : 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I.

Évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes résidentes, ayant un emploi ou qui en recherchent un. Son évolution peut être appréhendée selon deux approches : sociodémographique ou par le marché du travail.

L'approche sociodémographique décompose l'évolution de la population active en trois facteurs :

- L'effet démographique indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges ;
- L'effet taux d'activité indique la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ;
- Le solde des migrations résidentielles est la différence entre les entrées et les sorties des actifs.

Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'approche marché du travail décompose l'évolution de la population active en quatre effets distincts :

- L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone ;
- L'évolution du nombre de chômeurs ;
- L'évolution du nombre de militaires du contingent ;
- La variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent – Δ solde des navettes

Emplois des sphères présentielle et non présentielle

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Nomenclature Eurostat "Manufacturing High Technology Knowledge-Intensive Services" (MHTKIS)

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie.

Les services sont principalement regroupés en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte concentration en connaissance et des services à moins forte concentration en connaissance.

Cette nomenclature comporte au final quatre niveaux dans l'industrie et six dans les services (quatre dans les services à forte concentration en connaissance et deux dans les services à moindre concentration en connaissance).

Sources des données emploi

- Recensements de la population de 1962 à 2011, Insee
- Estimations d'emploi 2011, Insee
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 1993 à 2007, Unédic
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 2007 à 2013, Urssaf
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Repères emploi Nord - Pas-de-Calais - Situation à fin décembre 2013 », revue mensuelle n° 58, janvier.

entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

